

**OxyChem®
ACL® 90 PLUS
COMPOSITION DE CHLORATION**

GRANULÉS DE CHLORATION STABILISÉS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

A UTILISER DANS LA FABRICATION, LA PRÉPARATION ET LE
RECONDITIONNEMENT.

**No. D'ENREGISTREMENT 18228
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

GARANTIE: Trichloro-s-triazinetrione 100%
Teneur en chlore libre 90%

ATTENTION

POISON



CORROSIF

Lot No.:

CONTENU NET 50 kg - 1250 kg

HMIS RATING SYSTEM :	Occidental Chemical Corporation
Santé 3	P.O. Box 809050
Inflammabilité 0	Dallas, Texas 75380-9050
Réactivité 2	972-404-3800

**TELEPHONE D'URGENCE 24 HEURES D'OXYCHEM
1-800-733-3665 ou 972-404-3328
TELEPHONE D'URGENCE CHEMTREC 1-800-424-9300**

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication, la formulation, ou le reconditionnement de produits homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Pour d'autres emplois, contacter le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.
- Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une déflagration s'il est contaminé.
- Forme un gaz dangereux lorsqu'il est mélangé à un acide.
- Ne pas mélanger à un autre produit chimique.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Dangereux s'il est ingéré.
- Garder le contenant fermé et le conserver dans un endroit frais et sec.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Les préparateurs canadiens de ces produits doivent éliminer la matière active non utilisée et les contenants conformément aux règlements municipaux et provinciaux. Pour obtenir plus de détails sur le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial de réglementation ou avec le fabricant.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))